

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n°5 du mardi 30 juin 2020

I – OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 18h00.

Les participants sont au nombre de 21 personnes dont 19 votants.

Présence en tant qu'invitées, de Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire et de Mme GRAND Nathalie, Provisseure-adjointe

M. le Provisseur ouvre la séance et excuse les absents.

PRESENTS

I-DIRECTION/ADMINISTRATION

- M. GRAND Philippe, Provisseur, Président
- M. BABY-ROUINET Eric, DDFPT
- Mme BERTHOLLET Ariane, Agent comptable Gestionnaire
- Mme RELAVE Laurence, Provisseure-adjointe
- M. AULAGNON Xavier, CPE

II-PERSONNALITES QUALIFIEES

- Mme PLAINE Colette

III –ELUS DE L'ETABLISSEMENT

Enseignants :

- Mme BARDIAUX Catherine
- M. LEAUTE Yves
- Mme FLANDIN Béatrice
- Mme MELOT Sandrine
- Mme TOMASINI Estelle
- M. PEREZ Frédéric
- Mme CORRIGAN Sonia

ATOSS :

- M.GUTTON Christophe
- M. KHENNOUCI Farid
- M. LEPINE Laurent

PARENTS D'ELEVES

- Mme TAGHBALOUT Angélique
- M. LOUBET Cédric
- Mme BEAL Bénédicte

PERSONNES EXCUSEES

Mme DECROIX Frédérique, parent d'élèves

PERSONNES INVITEES

Mme GRAND Nathalie, Provisoire-adjointe

Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire.

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Provisoir propose Mme TOMASINI Estelle, représentante personnel enseignant qui accepte. **M. le Provisoir** l'en remercie.

2/ Approbation du compte rendu de la séance n°4 du mardi 02 juin 2020

M. le Provisoir demande si le PV appelle d'autres remarques.

Aucune remarque particulière n'est à noter.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
1	19	19	0	0	0	0	19	0

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Provisoir rappelle l'ordre du jour et signale que deux questions complémentaires ont été déposées à cette séance par les personnels de Direction du Lycée :

- Organisation de l'année 2020
- IMP (Indemnités pour Missions Particulières) pour l'année scolaire 2020-2021.

Ces 2 points seront rajoutés aux questions diverses.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu CA du 02 juin 2020
- Adoption de l'ordre du jour

Décision
Décision

1) Affaires pédagogiques

- Information bilan orientation et parcoursup
- Ventilation des moyens-rentree 2020 –DHG

Information
Décision

II) Affaires financières concernant le lycée Honoré d'Urfé.

- Participations voyages et sorties scolaires 2020-2021 **Décision**
- Conventions prestataires extérieurs **Décision**
- Décision Budgétaire Modificative : répartition des crédits globalisés **Décision**
- Dévolution des logements de fonction **Décision**
- Convention location gymnase **Décision**
- Tarifs hébergement apprentis **Décision**
- Convention GRETA apprentis **Décision**

III) Question diverse déposée par la Direction

- Organisation de l'année 2020.
- Indemnités pour Missions Particulières (année scolaire 2020-2021) **Décision**

IV) Affaires financières concernant le GRETA de la Loire

- Cadre d'emploi 2020-2021 GRETA-CFA Loire **Décision**
- Règlement intérieur du GRETA-CFA Loire **Décision**
- Conventions financières (apprentis/repas et hébergement formateurs) **Décision**
- Questions diverses **Information**

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
2	19	19	0	0	0	0	19	0

II- **AFFAIRES PEDAGOGIQUES**

1. **Information bilan orientation et parcoursup.**

A partir de comparaisons statistiques sur les quatre dernières années, Monsieur le Proviseur montre, parmi les élèves du lycée Honoré d'Urfé, une sur-représentation des enfants d'ouvriers et inactifs par rapport aux indicateurs moyens départemental et académique (presque deux fois plus), et une sous-représentation des enfants de cadres supérieurs et enseignants (deux fois moins qu'au niveau académique). C'est vrai chaque année, mais c'est un phénomène qui s'accroît (+ presque 7 points pour les enfants d'ouvriers et inactifs ; - 2 points pour les enfants de cadres supérieurs et enseignants)

Après en avoir rappelé les principaux critères de construction, il présente l'Indice de Position Sociale qui confirme ce constat.

Le public du lycée Honoré d'Urfé est globalement de plus en plus défavorisé (51% de boursiers).

Il présente ensuite un bilan de l'orientation en fin de seconde, faisant apparaître une hausse des demandes vers la voie technologique, particulièrement pour la série STMG. Il l'explique par un travail mené sur l'orientation, qu'il faudra poursuivre.

Il informe ensuite des choix de spécialité en première puis des décisions d'abandon en terminale. La réforme montre des choix plus ouverts.

Madame TOMASINI (élue SNES – collègue des personnels d'enseignement et d'éducation) fait remarquer que les spécialités artistiques (à l'exception de l'histoire des arts) sont très souvent conservées, ce qui montre que les élèves qui demandent des dérogations pour suivre ces enseignements en classe de seconde, ne le font pas pour contourner la carte scolaire. Il s'agit d'un intérêt réel, il serait donc dommage pour la pérennité de ces enseignements mais aussi pour les élèves qui ne peuvent les suivre dans les autres établissements du bassin, de refuser l'inscription de ces élèves au lycée Honoré d'Urfé.

Il termine par un bilan concernant Parcoursup. Pour les élèves de la voie générale, 92 % ont obtenu au-moins une proposition. Lorsque l'on s'intéresse aux types de formations obtenues, presque 72 % vont vers une licence. Très peu sont acceptés en BTS (5 %), mais très peu aussi en DUT (6,5 %).

Pour les élèves de la voie technologique, le bilan est moins bon puisque 75,8 % des élèves ont obtenu une proposition. Un tiers des élèves sont acceptés en BTS, ce qui montre une évolution conforme aux objectifs, mais peu sont pris en DUT (6,75 %), et presque 40 % sont acceptés en licence, alors qu'on sait que ce sont des études vers lesquelles les élèves issus d'une formation technologique réussissent très peu.

Madame TOMASINI (élue SNES – collègue des personnels d'enseignement et d'éducation) regrette un manque de transparence de la part des établissements du supérieur concernant les critères retenus pour le classement des dossiers.

Monsieur LOUBET (élu FCPE – collègue des parents d'élèves) demande ce qui est envisagé pour les élèves n'ayant reçu aucune proposition. Monsieur le Proviseur explique le déroulé et les modalités de la phase complémentaire.

2. Ventilation des moyens-entrée 2020 –DHG (voir pièce jointe)

Monsieur le Proviseur présente les changements depuis la ventilation initiale proposée en février. La structure reste la même, mais il faut prévoir un groupe supplémentaire en anglais, espagnol et en spécialité SVT /Sciences physiques.

Monsieur LEAUTE (élu SNES – collègue des personnels d'enseignement et d'éducation) fait part de son inquiétude quant à l'insuffisance d'HSE, mettant en péril des dispositifs indispensables, notamment l'aide aux élèves nouvellement arrivés en France. Il dénonce le fait que les décisions présentées comme des choix de l'établissement, n'en sont pas. Limiter le nombre d'élèves en langues vivantes, en série technologique, est absolument nécessaire et devrait être la règle.

Madame TOMASINI (élue SNES – collègue des personnels d'enseignement et d'éducation) rappelle que lors de la présentation de la dotation en février, les enseignants ont proposé une motion expliquant pourquoi cette dotation est très insuffisante : le profil social du public accueilli n'est pas pris suffisamment en compte lors de l'attribution des moyens. La dotation au titre de l'allocation progressive des moyens est en diminution (perte de 11h sur les trois dernières années), alors que la part d'élèves boursiers a progressé. Cette baisse fait notamment disparaître des dédoublements pourtant indispensables pour accompagner les élèves les plus fragiles dans leurs apprentissages. Les effectifs sont trop nombreux, notamment en classe de seconde, alors que l'hétérogénéité des élèves est importante. Pour toutes ces raisons, les enseignants appelleront à voter contre le projet de répartition. Elle précise qu'il ne

s'agit pas d'une remise en question des propositions faites par l'équipe de direction, mais bien d'une dotation jugée insuffisante pour qu'une répartition satisfaisante puisse en découler.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
3	19	19	0	0	0	0	11	8

III- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE LYCEE HONORE D'URFE

1. Participations financières des familles pour les voyages et sorties scolaires pour l'année scolaire 2020-2021 (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable, qui propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces participations. Il est précisé qu'il sera fait, par contre, un acte administratif pour chacune de ces conventions.

Elle explique que, dans le contexte particulier lié à la COVID, il n'est pas envisagé, pour l'instant, de voyage à l'étranger.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
4	19	19	0	0	0	0	19	0

2. Don de la coopérative à hauteur de 6000€

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable, et Monsieur Léauté (au nom de la coopérative).

Un financement pour les voyages scolaires pour un montant total de 6000€ à utiliser comme suit, jusqu'à épuisement de la somme :

- 50€ par élève pour les voyages en dehors du territoire national
- 30€ par élève pour les voyages en France avec nuitée.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
5	19	19	0	0	0	0	19	0

3. DBM d'ouverture des crédits correspondants au don

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
6	19	19	0	0	0	0	19	0

4. Conventions avec des prestataires extérieurs.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

- ✓ **M. BOUAZIZ Dahmanne :**
Projet pédagogique RECTORAT « OPTION CINEMA »
Projet pédagogique REGION « FILM DANS LE CADRE DU PROJET PAS-SAGE »
- ✓ **Cie DECLIC :**
Projet Région : «SENSIBILISATION AUX PROBLEMATIQUES DE HARCELEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES RESSOURCES »
- ✓ **DEMELIS Eric**
Projet pédagogique « EXPOSITION LES GROUILLANTS DU 21/01 AU 05/02/2021 »
- ✓ **Cie R/Ô**
Projet Région : «EXPOSITION ET JEU CHOREGRAPHIQUE »
- ✓ **WEISS Emilie – Plasticienne et comédienne°**
Projet pédagogique « EXPOSITION D'ŒUVRES PLASTIQUES DU 03 AU 18/12/2020 »
- ✓ **CANCOIN Benoît – Le cochon voyageur**
Projet pédagogique « VERNISSAGE PERFORMANCE Du 01/10/2020 »
- ✓ **CAZES Manon – Danseuse et chorégraphe**
Projet pédagogique « EXPOSITION Du 5 au 27/11/2020 »
- ✓ **MARILLER Agnès –**
Projet pédagogique « EXPOSITION Du 25/03 au 10/04/2021»
- Cie PAROLE EN ACTE – Romuald BAILLY**
 - ✓ Projet pédagogique « WEBRADIO »
- ✓ **TALENTS CROISES – Moan BESSON**
Projet pédagogique « WEBRADIO »
- ✓ **LE FIL**
Projet pédagogique Région « SONORISATION DE VIDEO »
- ✓ **EOC (Ensemble Orchestral Contemporain)**

✓ **LA FAROUFADA**

Projet pédagogique RECTORAT « PERCUSSIONS CORPORELLES »

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces participations. Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions.

Elle précise que toutes les actions ne seront pas forcément mises en œuvre, celles-ci étant dépendantes de l'acceptation de leur financement par le Conseil Régional ou par le Rectorat. En cas de refus, le lycée ne pourra pas toutes les financer sur ses fonds propres, d'autant plus que la COVID a également un impact financier pour le lycée, qu'il est, pour l'instant, difficile à évaluer.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
7	19	19	0	0	0	0	19	0

5. Tarifs demandés aux apprentis du GRETA CFA

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable : les apprentis du GRETA CFA bénéficiant d'une participation financière de l'organisme de formation ne devront qu'approvisionner leur repas à hauteur de 1, 20 € et leur nuitée à hauteur de 6 €

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
8	19	19	0	0	0	0	19	0

6. Convention de prise en charge financière pour l'hébergement de la partie complémentaire par le GRETA de la LOIRE.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable. Sur les 4,2 € facturés par repas, le Greta prendra en charge une partie de ce coût, à hauteur de 3€ par repas. Le coût du repas, pour l'apprenti, ne sera donc effectivement que de 1,2€. (même raisonnement pour les tarifs de nuitées)

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
9	19	19	0	0	0	0	19	0

7. Convention avec le lycée Adrien Testud pour l'hébergement d'élèves à l'internat du lycée Honoré d'Urfé

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
10	19	19	0	0	0	0	19	0

8. Contrat de maintenance des défibrillateurs avec Schiller

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable. Monsieur KHENNOUCI (élu – collège des personnels ATOSS) précise qu'il y en a trois au lycée et un au collège.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
11	19	19	0	0	0	0	19	0

9. Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du suivi et du contrôle du marché d'exploitation de chauffage.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
12	19	19	0	0	0	0	19	0

10. Nouveau marché de gaz avec l'UGAP

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
13	19	19	0	0	0	0	19	0

11. Avenant au marché alimentaire 2020-2020

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable. Elle explique que les cuisiniers des établissements se réunissent et peuvent ainsi choisir leurs produits.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
14	19	19	0	0	0	0	19	0

12. Dévolution des logements de fonction : pour les personnels d'Etat, pour les personnels Région ainsi qu'une convention d'occupation précaire.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable. Elle précise qu'il n'y a pas de modifications par rapport à l'année précédente.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
15	19	19	0	0	0	0	19	0

13. Convention d'occupation du gymnase du lycée Honoré d'Urfé avec l'association VING TSUN KUNG FU.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable. Le montant facturé sera de 15 € par heure.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
16	19	19	0	0	0	0	19	0

IV – QUESTIONS DIVERSES

1. Organisation de l'année 2020

Présentation effectuée par Monsieur. le Proviseur. Il est proposé un découpage de l'année de seconde sur 3 périodes. La première, très courte (de la rentrée aux vacances de Toussaint), permettrait aux élèves de se remettre dans un rythme de travail, après une période, pour certains, longue, de coupure avec la vie scolaire. Le reste de l'année serait découpée en deux périodes de durée égale, ce qui permettrait un « vrai » troisième trimestre.

En 1^{ère} et Terminale, l'année serait divisée en deux semestres.

Monsieur le proviseur demande aux représentants des enseignants de consulter leurs pairs. Il soumettra ces propositions lors du conseil pédagogique qui suivra la rentrée de septembre.

2. IMP (Indemnités pour Missions Particulières) pour l'année scolaire 2020-2021.

Ce point sera traité au prochain conseil pédagogique à la rentrée de septembre 2020.

- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE GRETA DE LA LOIRE

1. Cadre d'emploi 2019/2020.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

Celui-ci est favorable puisque l'activité a été soutenue. Les évolutions concernent soit des départs en retraite, soit des départs volontaires.

Concernant les postes de formateurs, les contrats devraient être renouvelés dès les opérations avec les commanditaires finalisées, c'est pourquoi le nombre de supports proposé est assez élevé.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
17	19	19	0	0	0	7	12	0

2. Règlement intérieur du GRETA/CFA

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle. Celui-ci doit être mise à jour, suite à la création d'une nouvelle instance : le conseil de perfectionnement.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
18	19	19	0	0	0	7	12	0

3. conventions de sous-traitance, de prestations de services et d'occupation de locaux (voir liste ci jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle. Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces conventions. Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
19	19	19	0	0	0	7	12	0

4. Convention de prise en charge financière pour l'hébergement de la partie complémentaire par le GRETA CFA

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
20	19	19	0	0	0	7	12	0

5. Décision Budgétaire Modificative pour un prélèvement sur fond de roulement pour investissement en OPC dans les différents établissements de la Loire participant à l'activité de Formation continue ou à l'apprentissage

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
21	19	19	0	0	0	7	12	0

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20h12

La Secrétaire de séance

Estelle TOMASINI

Le Proviseur

Philippe GRAND



